

Ministre de l'Intérieur
Préfecture

Département
des
Alpes-Maritimes

Commune de Vence

—
Arrondissement
de
Grasse

Construction d'un égout sous la rue de la ^{Rouette} ~~feuille~~ Audience
et la rue de l'Hotel-de-Ville et ayant une longueur totale de 79^m,00

Devis estimatif et calcul des charges

1^o Indication et motif des travaux à exécuter :

Le présent Devis a pour objet la construction
d'un égout sous la rue de la ^{Rouette} ~~feuille~~ Audience et la rue
de l'Hotel-de-Ville dans le but de donner un écoulement
aux eaux stagnantes provenant soit de la pluie, soit des
maisons voisines, et qui répandent, en été, principalement,
des mauvaises odeurs.

2^o Conditions particulières et générales

Cet égout sera construit en maçonnerie ordinaire
avec mortier de chaux hydraulique du Coët.

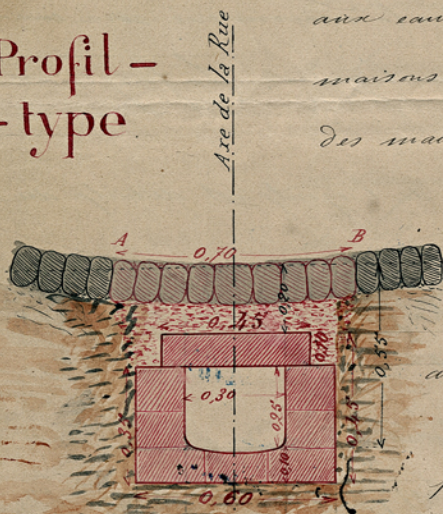
Il se composera :

1^o - d'un radié général de 0^m,10 d'épaisseur et de 0,60 de
largeur dont la face supérieure, légèrement creuse, comme
il est indiqué au profil ci-contre, sera à 0^m,55 en contrebas du niveau
de l'axe de la chaussée et dont la pente sera la même que
celle du profil en long du dit axe.

2^o - De deux pieds droits de 0^m,25 de hauteur et de 0,15
d'épaisseur, laissant entre eux un espace vide de 0^m,30.

3^o - D'un courant de pierres ou dalles de recouvrement
ayant 0^m,10 d'épaisseur et 0^m,45 de largeur, dont la face

Profil -
-type



A.B. Pavage à reconstruire